



# NOTE DE SERVICE PERMANENTE

NSP12-2025

## Fiche de Poste Adjoint Technique entretien Ecole

L'agent pourra être appelé à assurer le remplacement d'un de ses collègues agent de la commune.

Le poste consiste à assurer le ménage des écoles et faire l'accueil le matin en période scolaire

### Tâches à réaliser :

- a) 08H35 à 08h45 le matin avant la rentrée en classe, sécurisation du passage piétons et accompagnements des élèves du Bus à la cour d'école.
- b) Nettoyage des écoles le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h50 à 18h50 (2 heures).
- c) Participation au grand ménage d'été si nécessaire en heures complémentaires

Toute absence devra être motivée et portée à la connaissance du Maire au minimum 5 jours ouvrables avant, ce dernier sera seul habilité à accorder ou non cette absence.

En cas de toutes autres impossibilités, prévenir le coordonateur des travaux, l'adjoint en charge des services techniques et le Maire, dans les meilleurs délais.

La note de service du 26 août 2022, portant sur le même sujet est rapportée.

Fait à AUSSAC-VADALLE, le 16 septembre 2025

Le Maire,  
Gérard LIOT

